

**Rapport de gestion**

Institut suisse pour la formation médicale postgraduée et continue (ISFM)

# Perspectives de la formation médicale



**Avant-propos** Page 2

**Entretien avec la direction** Page 3

**ISFM Compact 2016** Page 6

**Portrait du secrétariat de l'ISFM** Page 10

**Compte et budget** Page 13



Christoph Hänggeli et Werner Bauer

## Avant-propos

### Perspectives de la formation médicale

Chaque année, le rapport de gestion présente les activités de l'ISFM et les thèmes qui ont particulièrement sollicité les collaboratrices et collaborateurs ainsi que la direction de l'ISFM au cours de l'année écoulée.

L'essentiel des activités de nos collaboratrices et collaborateurs concerne les nombreuses demandes de reconnaissance d'établissements de formation postgraduée et d'octroi de titres de spécialiste ou de formation approfondie. A ce sujet, nous constatons que les réponses négatives sont de moins en moins bien acceptées par les candidats, toujours plus nombreux à demander un réexamen, à former opposition et à faire usage de tous les moyens de recours à disposition. S'ils sont dans leur droit, l'expérience montre cependant que ces procédures demandent un très grand investissement de notre part et qu'elles sont la plupart du temps infructueuses pour les recourants.

Nous accordons également une attention toute particulière à la révision des programmes de formation postgraduée qui nous sont présentés par les sociétés de discipline médicale. A leurs

côtés, nous avons la responsabilité de réexaminer régulièrement les cursus et de les adapter aux enjeux de demain. Cette mission est d'autant plus d'actualité que nous sommes en ce moment en phase préparatoire en vue de l'accréditation 2018, qui nous invite à repenser tous les cursus de formation postgraduée.

Mais les activités de l'ISFM vont bien au-delà et englobent aussi bien des projets complexes comme le logbook électronique que la modernisation de la plate-forme de formation continue, le soutien de projets, l'ISFM Award et la collaboration à diverses instances, sans oublier l'organisation du symposium MedEd, qui s'est penché en 2016 sur les perspectives de la formation médicale, thème également au cœur du présent rapport de gestion.

Nous saisissons l'occasion pour exprimer nos plus vifs remerciements à toutes les collaboratrices et à tous les collaborateurs, aux membres du comité et des commissions pour leur engagement en faveur de la formation médicale postgraduée et continue.

Handwritten signature of Werner Bauer in black ink.

Dr méd. Werner Bauer  
Président de l'ISFM

Handwritten signature of Christoph Hänggeli in black ink.

Christoph Hänggeli, avocat  
Directeur de l'ISFM

## Entretien avec la direction

### Les compétences médicales sous le signe de la continuité et du changement

Le rapport de gestion fournit chaque année un grand nombre d'informations sur l'ensemble des domaines d'activité de l'ISFM. Y'a-t-il des sujets qui, en 2016, ont nécessité plus de travail ou présenté des défis particuliers?

Werner Bauer: Oui. Certains ont été plaisants, d'autres ont créé de l'agacement ou de l'incertitude. Le départ, à la fin de l'année, de notre vice-président de longue date, le Prof. Hans-Rudolf Koelz, et la nomination de ses successeurs, la Drsse Regula Schmid et le Prof. Giatgen Spinas, à la direction de l'ISFM sont à marquer d'une pierre blanche. Le renouvellement continu de nos organes est essentiel pour une institution telle que l'ISFM.

L'ISFM a deux mandats fondamentaux: la mise en œuvre de la Réglementation pour la formation postgraduée avec l'approbation des programmes, la reconnaissance des établisse-

ments de formation et l'attribution des titres de spécialiste, d'une part, et la mise en œuvre de la Réglementation pour la formation continue, de l'autre. Que faut-il retenir à ce sujet en 2016?

Christoph Hänggeli: Il est important de mentionner l'énorme charge de travail fournie par nos collaborateurs, la direction, le comité et les commissions de l'ISFM. Les membres de la Commission des établissements de formation postgraduée et de la Commission des titres travaillent selon un système de milice. Leur engagement et leurs compétences forcent le respect, mais il arrive aussi que le traitement des dossiers soit ralenti par certains experts qui ne répondent pas aux courriels de rappel et qui nous inciteraient presque à aller frapper à leur porte pour récupérer le dossier.



La direction de l'ISFM: Christoph Hänggeli, Hans Rudolf Koelz, Raphael Stolz, Jean Pierre Keller et Werner Bauer (de g. à d.).

### Avez-vous créé de nouveaux titres ou prévoyez-vous d'en créer?

Hans Rudolf Koelz: «Hocus POCUS Focus!» Derrière ce titre se cache la création longue et sinueuse de l'attestation de formation complémentaire «Point of Care échographie POCUS». Cette formation, décidée lors d'une assemblée plénière de l'ISFM, se concentre sur les échographies focalisées afin de répondre à des questions cliniques spécifiques (p. ex. dilatation pyélo-calicielle). Les discussions en vue de sa création n'ont pas toujours été harmonieuses et ont montré que certains cherchent à monopoliser les méthodes et à confondre les intérêts politiques avec l'accès à la formation et la formulation des objectifs de formation. Nous attendons que la Société suisse d'ultrasons en médecine (SSUM) nous aide à faire reconnaître cette attestation.

### On fait régulièrement l'éloge de la qualité de la formation postgraduée en Suisse. Comment savoir si c'est vrai?

Werner Bauer: Nous disposons d'indices pertinents qui le prouvent, dont notamment la procédure de reconnaissance des établissements et le concept de formation postgraduée détaillé que chaque établissement doit rédiger. En 2016, l'ISFM a également effectué plus de 100 visites d'établissements. L'EPFZ réalise chaque année une enquête sur l'évaluation de la qualité par les médecins en formation et, dans l'ensemble, ceux-ci sont très satisfaits.

En ce moment, nous recevons les premiers retours des experts qui participent à la procédure d'accréditation 2018. Même si leurs remarques ne sont pas encore officielles, aucun souci particulier ne semble émerger.

### La formation postgraduée ne poserait donc aucun problème?

Raphael Stolz: Je ne dirais pas qu'elle est sans problèmes. La question du temps de travail est récurrente lors des visites d'établissements et n'est pas respectée partout. Les hôpitaux subissent des pressions économiques et le financement de la formation postgraduée est insuffisant, à cela s'ajoute le peu de temps à disposition des formateurs pour les médecins-assistants. Dans certains pays, les médecins en formation sont rémunérés par le ministère de la santé et les établissements de formation reçoivent une indemnité appropriée pour l'intégration de la formation

postgraduée dans les structures hospitalières. En Suisse, nous souhaitons une application de la directive de la CDS dans tous les cantons. Celle-ci demande à ce que les cantons versent CHF 15 000 par médecin-assistant pour la formation postgraduée structurée.

L'enseignement de compétences de base telle que la communication, la prise de décisions éthique, la culture des erreurs, la gestion d'équipe ou les connaissances économiques est tout aussi essentiel, mais nous sommes encore loin du but.

### Qu'en est-il de la formation continue?

Christoph Hänggeli: La plate-forme de formation continue représente l'aboutissement réussi d'un projet informatique. Elle fonctionne bien, elle est conviviale. A quelques exceptions près, toutes les sociétés de discipline l'utilisent.

### Une question qui revient souvent est le manque de relève en médecine de famille.

Jean Pierre Keller: En ce qui concerne le manque de relève en médecine de famille, d'autres paramètres que la formation entrent en ligne de compte tels que le profil professionnel, les conditions et les modèles de travail. Mais nous devons néanmoins faire tout notre possible pour susciter des vocations dans ce domaine et transmettre les compétences nécessaires. Le programme de formation postgraduée modulaire en médecine interne générale, la promotion de l'assistantat en cabinet médical et une offre encore à élargir de cursus de formation structurés représentent quelques-unes des approches proposées.

### Le prochain symposium MedEd portera sur les perspectives de la formation médicale. En 2016, cette manifestation a eu lieu pour la troisième fois. Quel était son but?

Werner Bauer: Il nous paraît essentiel que l'ISFM ne se contente pas uniquement de gérer la formation mais qu'il y réfléchisse aussi. Le système suisse, où la formation postgraduée est aux mains des médecins, a aussi ses obligations. Dans une époque de chamboulements où de nouvelles méthodes sont introduites rapidement dans le domaine clinique et l'enseignement, où des changements structurels impactent la médecine hospitalière et ambulatoire, nous nous devons de réfléchir constamment au développement de la formation des médecins. Ce symposium est une plate-

forme optimale pour le faire. Au travers d'exposés, de séminaires, de tables rondes et de discussions lors de la pause-café, il a été possible de proposer des réflexions constructives, utopiques, critiques et de faire part de nos inquiétudes. Tout cela nous a permis

d'anticiper et de poser des jalons pour les programmes de formation et la définition des exigences et objectifs de formation. Nous nous réjouissons donc d'ores et déjà du symposium qui se tiendra le 20 septembre 2017..

### **Au revoir et merci...**

*Prof Dr méd. Hans Rudolf Koelz* a été vice-président de l'ISFM pendant 24 ans et s'est engagé corps et âme pour la formation post-graduée et continue des médecins. Il a quitté l'ISFM à la fin 2016. Ce professeur émérite en gastroentérologie et en médecine interne générale occupait un poste à 60% à l'ISFM et était surtout chargé de la création et de la révision des programmes de formation postgraduée. Durant son mandat, il s'est distingué par ses prises de positions claires. Il lui a toujours paru important que les responsables de la formation incarnent et promeuvent les principales compétences médicales à transmettre dans le cadre des programmes de formation. L'ISFM a officiellement pris congé et rendu hommage à Hans Rudolf Koelz lors de l'Assemblée plénière de l'ISFM en décembre 2016.



### **et bienvenue**

*Dr méd. Regula Schmid* (20%) et le *Prof Dr méd. Giatgen Spinaz* (40%) ont été nommés à la direction de l'ISFM. Regula Schmid est spécialiste en pédiatrie et en neuropédiatrie et travaille en tant que médecin-adjointe à l'Hôpital cantonal de Winterthur. Giatgen Spinaz est directeur de la Clinique d'endocrinologie et de diabétologie de l'Hôpital universitaire de Zurich. Il s'est pleinement engagé au cours de ces vingt dernières années dans la formation prégraduée, postgraduée et continue des médecins. Les deux candidats ont été élus à l'unanimité lors de l'Assemblée plénière de l'ISFM.



## ISFM Compact

### 2016: engagement total pour la formation postgraduée et continue

*La Confédération arrivera-t-elle à ancrer dans la loi et à contrôler efficacement les compétences linguistiques minimales urgemment exigées pour les médecins étrangers? La plate-forme de formation continue est-elle appréciée? L'octroi des titres de spécialiste subit-il des fluctuations au même titre que la Bourse? Voici quelques-unes des questions qui ont occupé l'ISFM et ses organes en 2016.*

#### **Loi sur les professions médicales (LPMéd): connaissances linguistiques minimales exigées**

L'ISFM, ainsi que d'autres organisations, a été invité par le Département fédéral de l'intérieur à se prononcer sur les modifications prévues des ordonnances relatives à la loi sur les professions médicales. Selon l'ISFM, deux points sont essentiels, à savoir des connaissances linguistiques suffisantes, indispensables dans la relation médecin-patient, et un registre complet des médecins. Dans le cas contraire, la sécurité des patients et la qualité des soins sont compromises. C'est pourquoi nous exigeons la maîtrise d'une des langues nationales au moins au niveau B2 selon le cadre européen commun de référence. Si la Suisse posait des conditions moins strictes que les pays voisins, cela créerait un appel d'air pour tous les médecins qui, en raison de leur manque de connaissances de l'allemand, ne pourraient exercer ni en Allemagne ni en Autriche. En ce qui concerne la revendication d'un registre complet des médecins, la population et les employeurs doivent avoir la garantie que tous les médecins qui y figurent disposent bien d'un diplôme vérifié par un organe officiel et répondant aux standards de qualité minimaux. Par le biais de l'ordonnance concernant le registre LPMéd, la Confédération doit garantir que tous les médecins qui traitent ou examinent des patients sont inscrits dans ce registre.

[www.siwf.ch](http://www.siwf.ch) > Thèmes > [Loi sur les professions médicales](#)

#### **Plate-forme de formation continue: actualisation réussie**

La plate-forme de formation continue de l'ISFM permet aux médecins d'administrer leur formation continue et d'imprimer eux-mêmes leur diplôme de formation continue lorsqu'ils atteignent les 150 crédits exigés. Le diplôme de formation continue est automatiquement publié dans le registre officiel des médecins [www.doctorfmh.ch](http://www.doctorfmh.ch) et atteste ainsi que le détenteur a accompli son devoir de formation continue. De plus, la validité de toutes les prestations relevant des droits acquis est automatiquement prolongée de trois ans.

La nouvelle plate-forme de formation continue entièrement remaniée au niveau graphique et technique est disponible depuis septembre 2016. Grâce au pilotage professionnel du projet par la division informatique, les retours des médecins et des sociétés de discipline médicale ont été très positifs. La plate-forme de formation continue est conviviale et toutes ses fonctionnalités sont également disponibles sur smartphones et tablettes. La nouvelle interface permet un usage plus intuitif et une saisie plus rapide de l'ensemble des données. De plus, les principales disciplines peuvent être paramétrées individuellement, ce qui facilite l'acquisition de plusieurs diplômes. L'utilisation de la plate-forme est plus sûre et moins chronophage en termes d'assistance et de coaching. Les diplômes de formation continue peuvent désormais aussi être acquis par des non-membres de la FMH.

L'extension de la plate-forme par un registre central de toutes les manifestations de formation continue a dû être ajournée par manque de moyens.

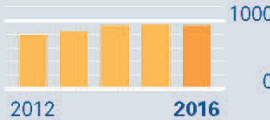
[www.siwf.ch](http://www.siwf.ch) > Formation continue > [Plate-forme de formation continue](#)

# SIWF<sup>FMH</sup> ISFM | 2016

## FORMATION UNIVERSITAIRE



Diplômes fédéraux de médecin octroyés en 2016: **928**



## FORMATION POSTGRADUEE



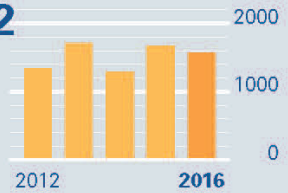
Logbook électronique  
Nombre d'utilisateurs enregistrés  
**17'000**

### PROGRAMMES DE FORMATION POSTGRADUEE

Titres fédéraux de spécialiste octroyés en 2016: **1302**



Titres de formation postgraduée étrangers reconnus par la MEBEKO en 2016: **1572**



717 585

Les trois disciplines les plus fréquentes: nombre de titres de spécialiste et durée moyenne de formation

**Médecine interne générale**  
371/6,3 ans

**Psychiatrie et psychothérapie**  
106/8,0 ans

**Pédiatrie**  
104/6,4 ans

Age moyen des médecins qui obtiennent leur premier titre de spécialiste: **36,4** ans

Formations approfondies délivrées en 2016: **294**

Attestations de formation complémentaire délivrées en 2016: **996**

## FORMATION CONTINUE



### DIPLÔMES DE FORMATION CONTINUE

saisis via la plate-forme électronique de formation continue: **2285**

annoncés par les sociétés de discipline: **1018**

Nombre total de médecins avec diplôme de formation continue: **16'500**

Nombre de sessions de formation continue reconnues: **144**



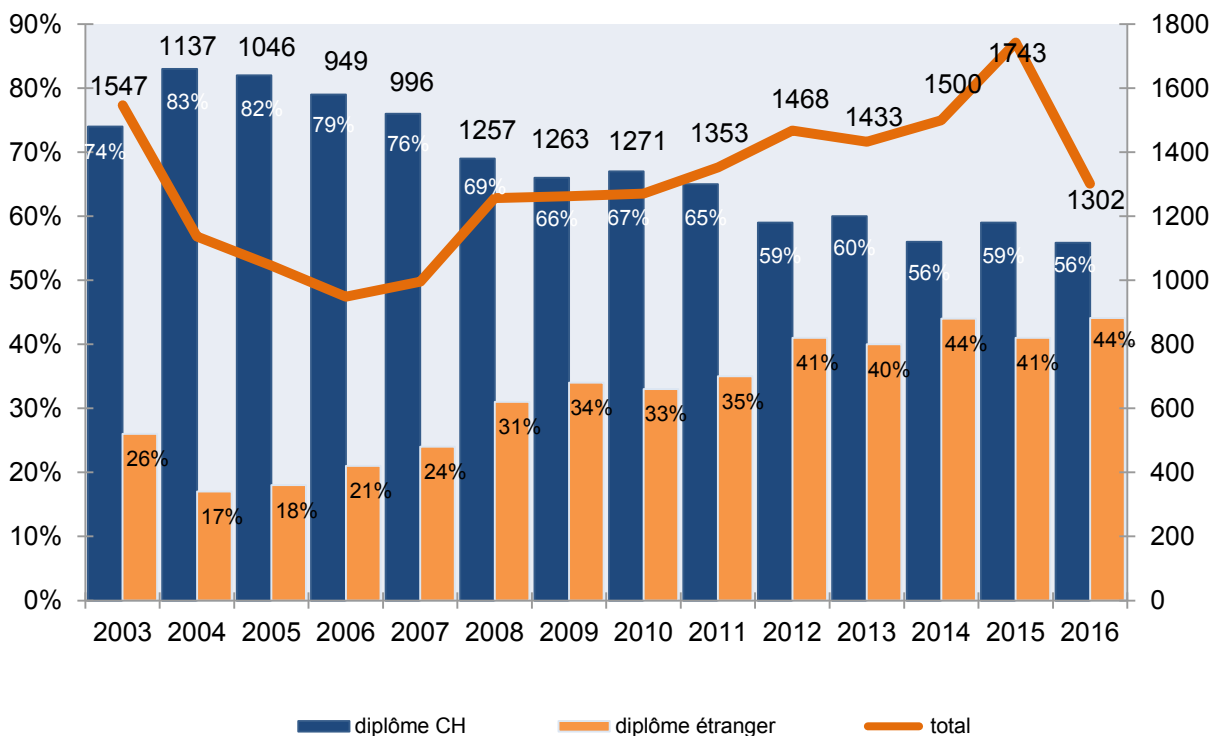
### Baisse importante du nombre de titres octroyés

La différence entre le nombre de titres attribués en 2015 (1743) et en 2016 (1303) est importante: moins 441 titres (cf. graph. 1). Après de nombreuses années de progression constante, cette évolution a de quoi surprendre. Deux explications s'avèrent plausibles:

- Jusqu'à fin 2015, le titre de spécialiste en médecine interne générale pouvait encore être acquis selon les dispositions de l'ancien programme de formation en médecine générale. Or depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, les candidats doivent répondre aux exigences du nouveau programme de formation.
- Jusqu'à la fin 2015, les demandes de titre pouvaient être faites selon l'ancien sys-

tème, mais depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, tout passe par le logbook électronique.

Ces deux raisons expliquent vraisemblablement les chiffres record atteints en 2015 et la baisse correspondante l'année suivante. Etant donné que l'ISFM assure son financement par le biais des émoluments perçus, cette chute d'attribution de titres a eu d'importantes conséquences sur les comptes 2016, ce qui a également rendu plus difficile l'établissement du budget 2017. Grâce aux réserves engrangées, cette perte a pu être compensée. Le nombre de médecins-assistants étant en constante augmentation ces dernières années et le nombre de candidats pour un titre ne changera pas ces prochaines années. Il en ira de même de la reconnaissance des diplômes de médecin européens. A moyen terme, le nombre de titres attribués atteindra à nouveau le niveau antérieur.

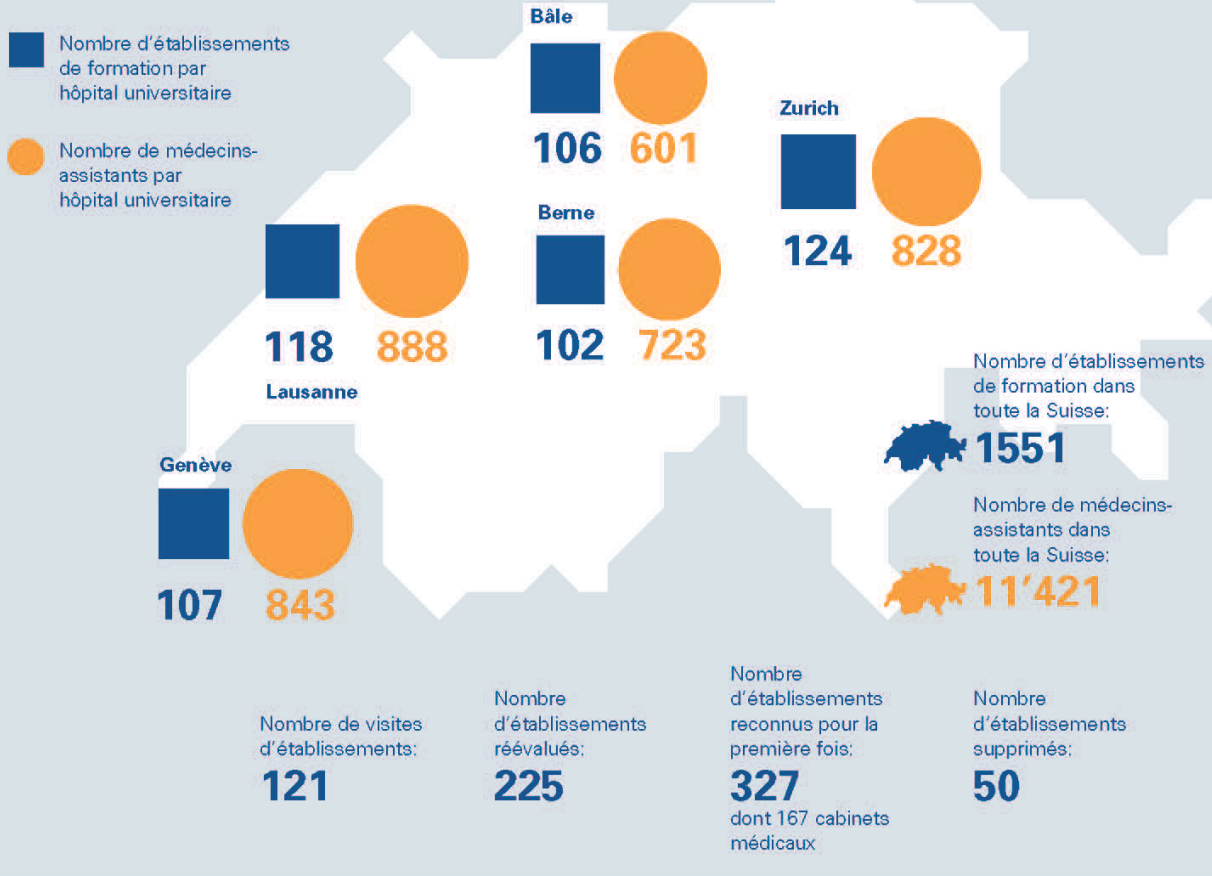


Graph.1: évolution du nombre de titres de spécialiste attribués entre 2003 de 2016.



# SIWF<sup>FMH</sup> | ISFM | 2016

## ETABLISSEMENTS DE FORMATION POSTGRADUEE



## ENQUETE AUPRES DES MEDECINS-ASSISTANTS

**7838** médecins-assistants ont participé à l'enquête (taux de réponse 70%)

**1155** établissements ont été évalués

«Un bon climat de travail règne dans notre établissement de formation (médecins et personnel infirmier).»



«Je pense que la qualité de la formation dispensée dans mon établissement est optimale.»



«Dans l'ensemble, je suis satisfait de ma situation professionnelle actuelle.»



**90** médecins-assistants sur **100** considèrent que le climat de travail dans leur établissement de formation est bon à très bon.



## Organisation

### Portrait du secrétariat de l'ISFM

L'ISFM est le centre de compétences pour toutes les questions relatives à la formation postgraduée et continue en Suisse. Le secrétariat de l'ISFM fait office de centre administratif et d'interlocuteur pour les médecins, les institutions et les autorités. Christophe Hänggeli dirige le secrétariat de l'ISFM qui comprend quatre sections:

#### Secrétariat (Petra Bucher)

Le secrétariat gère les organes législatifs (direction, comité et assemblée plénière) de l'ISFM. L'organisation des séances et la rédaction des procès-verbaux, la révision des programmes de formation postgraduée, des at-

tations de formation complémentaires et des programmes de formation continue ainsi que la correspondance avec les sociétés de discipline médicale et la publication des programmes de formation postgraduée en vigueur sur le site internet de l'ISFM font partie de ses tâches. Il pilote également la reconnaissance des sessions de formation continue non spécifiques dans le domaine de l'éthique, de l'économie de la santé, de la médecine des assurances, du management et de la gestion, de la formation, etc. L'ISFM reçoit environ 180 demandes de reconnaissances dans ce domaine chaque année. En cas de reconnaissance, la manifestation obtient le label «ISFM approved».



Les collaboratrices de l'ISFM, de g. à d.: Renate Jungo, Barbara Linder, Maria Siconolfi, Franziska Fuhrer, Simon Minder, Olgi Pfammatter, Sandra Lehmann, Nicole Gonseth, Lukas Riedweg, Esther Würz, Christine Bracher, Katrin Flück, Petra Bucher, Vreni Leuenberger, Christoph Hänggeli, Michèle Wyder-Tamanilo.

Ne figurent pas sur la photo: Carina Quattropiani, Annerös Stoller, Julia Burri, Therese von Dach, Alexandra Baptista-Ferrao, Lukas Wyss.

### **Diplômes (Esther Würz / Nicole Gonseth)**

La section «Diplômes / logbook électronique» se charge de l'attribution des titres de spécialiste et de formation approfondie (plus de 80 au total). Les collaborateurs évaluent chaque année pas moins de 3000 demandes et plans de formation et établissent, pour chaque demande, une prise de position à l'intention de la Commission des titres qui se charge ensuite de vérifier si les conditions pour l'obtention d'un titre de spécialiste ou d'un diplôme de formation approfondie sont remplies. Les collaborateurs rédigent ensuite une décision juridiquement valable à l'intention des candidats. Ils soutiennent et conseillent également les médecins pour toute question relative aux programmes de formation, à leur cursus de formation et à la saisie de leur formation postgraduée dans le logbook électronique.

### **Etablissements de formation postgraduée (Renate Jungo)**

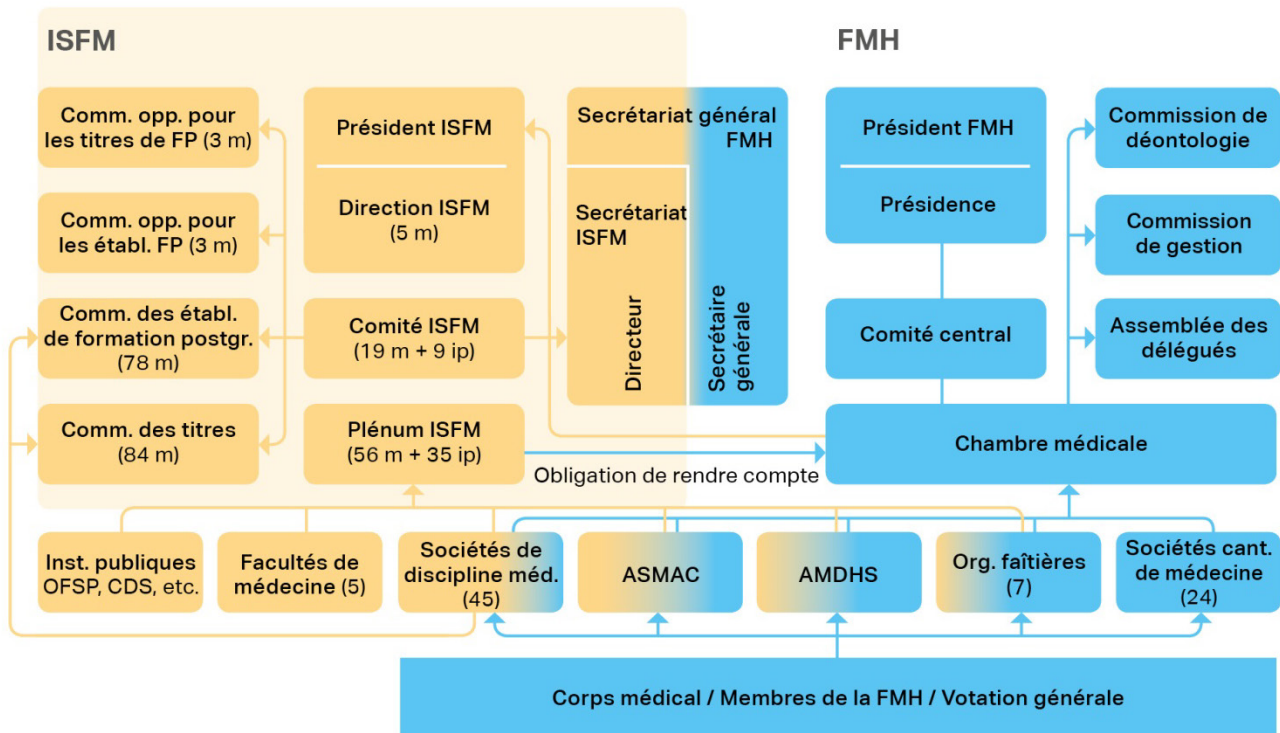
Actuellement, il existe quelque 4000 établissements de formation postgraduée reconnus dont 1750 sont des cabinets médicaux. La Commission des établissements de formation postgraduée (CEFP) évalue chaque année entre 150 et 200 établissements de formation avec le soutien de la section Etablissements de formation postgraduée qui gère également

la plate-forme des établissements reconnus par l'ISFM ([www.siwf-register.ch](http://www.siwf-register.ch)). Pour garantir la qualité de la formation, plus de 100 visites sont organisées chaque année, ainsi qu'une enquête sur la qualité de la formation postgraduée.

### **Relations internationales / Mention des titres (Barbara Linder, directrice adjointe)**

La section «Relations internationales» répond en moyenne à 750 courriels de médecins étrangers par an. Ceux-ci souhaitent obtenir des informations sur la manière dont ils pourront exercer en Suisse, la reconnaissance de leurs diplômes ou l'obtention d'un titre fédéral de spécialiste. Cette section soutient également les médecins qui prévoient d'accomplir une période de formation à l'étranger et leur fournit des informations sur les attestations requises et le système suisse de formation postgraduée.

La mention des titres universitaires (p. ex. Dr méd.) et des qualifications professionnelles (titres de spécialiste, formations approfondies, p. ex.) est un sujet qui concerne l'ISFM et la division Service juridique de la FMH. Sous la direction de l'ISFM, des recommandations communes quant à la mention des titres ont été rédigées en vue de garantir la cohérence de la pratique juridique.



### Direction de l'ISFM

|  |   |   |                                   |  |
|--|---|---|-----------------------------------|--|
| <b>Président</b><br>W. Bauer                       | <b>Vice-président</b><br>J. P. Keller   | <b>Vice-président</b><br>H. R. Koelz                    | <b>Vice-président</b><br>R. Stolz | <b>Directeur</b><br>Ch. Hänggeli           |
| Représentation de l'ISFM, coordination des projets | Etablissements de formation postgraduée | Programmes de formation postgraduée, formation continue | e-projets                         | Responsable opérationnel, personnel, droit |

### Comité de l'ISFM

#### Membres ex-officio

|                             |                                |                              |                             |                         |
|-----------------------------|--------------------------------|------------------------------|-----------------------------|-------------------------|
| <b>SSC</b><br>M. Furrer     | <b>SSGO</b><br>F. Maurer-Marti | <b>SSMIG</b><br>Th. Rosemann | <b>SSMIG</b><br>S. Bassetti | <b>SSP</b><br>Ch. Rudin |
| <b>SSPP</b><br>D. Georgescu | <b>AMDHS</b><br>H.-U. Würsten  | <b>ASMAC</b><br>M.-C. Desax  | <b>ASMAC</b><br>D.-M. Jakob |                         |

#### Invités permanents

|   |                              |
|---|------------------------------|
| <b>OFSP</b><br>R. Tandjung                        | <b>OFSP</b><br>O. Glardon    |
| <b>Médecine Universitaire Suisse</b><br>J. Hodler | <b>CDS</b><br>A. Grünig      |
| <b>H+</b><br>J. Winkler                           | <b>IML</b><br>S. Huwendiek   |
| <b>MEBEKO</b><br>Ch. Kuhn                         | <b>MEBEKO</b><br>H. Hoppeler |

#### Facultés de médecine

|                             |                                |                             |                                 |                               |
|-----------------------------|--------------------------------|-----------------------------|---------------------------------|-------------------------------|
| <b>Bâle</b><br>R. Bingisser | <b>Berne</b><br>I. Baumgartner | <b>Genève</b><br>Th. Berney | <b>Lausanne</b><br>Th. Bischoff | <b>Zurich</b><br>H. U. Bucher |
|-----------------------------|--------------------------------|-----------------------------|---------------------------------|-------------------------------|

#### Membres du comité élus par le plénum

|                           |                          |                              |                           |                                |
|---------------------------|--------------------------|------------------------------|---------------------------|--------------------------------|
| <b>SSAR</b><br>T. Cassina | <b>SSDV</b><br>J. Hafner | <b>SSPath</b><br>G. Cathomas | <b>SSPneu</b><br>S. Stöhr | <b>SSCM</b><br>U. von Wartburg |
|---------------------------|--------------------------|------------------------------|---------------------------|--------------------------------|

|       |  |        |  |        |  |
|-------|--|--------|--|--------|--|
| AMDHS | Association des médecins dirigeants d'hôpitaux de Suisse               | m, ip  | membre, invité permanent                           | SSGO   | Société suisse de gynécologie et d'obstétrique     |
| ASMAC | Association suisse des médecins-assistant(e)s et chef(fe)s de clinique | MEBEKO | Commission fédérale des professions médicales      | SSMIG  | Société suisse de médecine interne générale        |
| CDS   | Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé  | OFSP   | Office fédéral de la santé publique                | SSP    | Société suisse de pédiatrie                        |
| FP    | formation postgraduée  | SSAR   | Société suisse d'anesthésiologie et de réanimation | SSPath | Société suisse de pathologie                       |
| H+    | H+ Les hôpitaux de Suisse  | SSC    | Société suisse de chirurgie                        | SSPneu | Société suisse de pneumologie                      |
| IML   | Institut d'enseignement médical de l'Université de Berne               | SSCM   | Société suisse de chirurgie de la main             | SSPP   | Société suisse de psychiatrie et de psychothérapie |
|       |  | SSDV   | Société suisse de dermatologie et vénéréologie     |        |  |

## Comptes annuels 2016 et budget 2018

|   | <b>Résultat<br/>2016</b> | <b>Budget<br/>2016</b> | <b>Budget<br/>2017</b> | <b>Budget<br/>2018</b> |
|---|--------------------------|------------------------|------------------------|------------------------|
|   | en mil.<br>CHF           | en mil.<br>CHF         | en mil.<br>CHF         | en mil.<br>CHF         |
| <b>Produits</b>   |                          |                        |                        |                        |
| Titres de spécialiste (2015: 1'767 / 2016: 1'332)   | 4'568                    | 5'310                  | 5'310                  | 5'350                  |
| Titres de médecin praticien (2015: 122 / 2016: 89 )   | 80                       | 30                     | 80                     | 80                     |
| Formations approfondies (2015: 304 / 2016: 297 )  | 135                      | 150                    | 150                    | 150                    |
| Attestations d'équivalence (2015: 0 / 2016: 0)  | -3                       | -4                     | -4                     | 0                      |
| Renseignements / Plans de formation (2015: 114 / 2016: 109 )                                      | 30                       | 21                     | 27                     | 200                    |
| Titres de FP en neuropathologie/chirurgie vasculaire/<br>chirurgie thoracique (2015: 9 / 2016: 3) | 9                        | 44                     | 44                     | 0                      |
| Réimpression de diplômes (2015: 122 / 2016: 46)   | 5                        | 5                      | 5                      | 2                      |
| Taxes de recours  | 31                       | 18                     | 16                     | 31                     |
| Taxes de certification att. formation compl.  | 11                       | 10                     | 19                     | 19                     |
| Taxes de certification pour EFP   | 0                        | 0                      | 150                    | 500                    |
| Visites d'accréditation d'établissements de formation   | 522                      | 600                    | 550                    | 600                    |
| Reconnaissance des sessions de formation (ISFM approved)  | 41                       | 40                     | 45                     | 45                     |
| Emoluments plate-forme de formation continue  | 73                       | 60                     | 180                    | 180                    |
| Taxes de séminaires et de participation Teach the teachers  | 34                       | 50                     | 30                     | 30                     |
| Autres recettes   | 11                       | 2                      | 2                      | 5                      |
| <b>Total des produits</b>   | <b>5'547</b>             | <b>6'335</b>           | <b>6'603</b>           | <b>7'192</b>           |
| <b>Charges</b>  |                          |                        |                        |                        |
| <b>1. Charges pour prestations fournies</b>   |                          |                        |                        |                        |
| Indemnités Commission des titres (SSPP)   | -6                       | -7                     | -7                     | -7                     |
| Indemnités ISFM (ISFM approved)   | -20                      | -17                    | -24                    | -24                    |
| Indemnités cheffe de projet Titres de spécialiste   | -4                       | -3                     | -2                     | -2                     |
| Indemnités Visites d'établissements   | -256                     | -230                   | -250                   | -250                   |
| Frais de manifestation (location, consommations, etc.)  | -37                      | -46                    | -40                    | -40                    |
| Diplômes de titre de spécialiste  | -67                      | -60                    | -60                    | -60                    |
| Diplômes de formation approfondie   | -12                      | -10                    | -12                    | -12                    |
| Frais de projets (promotion projets, Award, symposium MedEd)                                      | -254                     | -225                   | -100                   | -250                   |
| Projet Plate-forme électronique de formation continue   | 12                       | -150                   | 0                      | -200                   |
| Projet e-Logbook  | -325                     | -250                   | -500                   | -500                   |
| Projet Enquête auprès des assistants  | -177                     | -187                   | -187                   | -177                   |
| Projet Informatisation section EFP  | 52                       | -100                   | -30                    | 0                      |
| Projet Assessment (Institut pour l'éducation médicale)  | 0                        | -5                     | 0                      | 0                      |
| Projet Accréditation  | 0                        | 0                      | -400                   | -400                   |
| Projet Teach the teachers   | -74                      | -90                    | -100                   | -80                    |
| <b>Total des charges pour prestations fournies</b>  | <b>-1'170</b>            | <b>-1'380</b>          | <b>-1'712</b>          | <b>-2'002</b>          |
| <b>2. Frais de personnel</b>  |                          |                        |                        |                        |
| Salaires  | -2'712                   | -2'683                 | -2'737                 | -2'861                 |
| Indemnités Commission des titres  | -109                     | -130                   | -140                   | -140                   |
| Indemnités ISFM (plénum / comité / directeur du projet<br>e-Logbook / CO)                         | -78                      | -60                    | -70                    | -70                    |
| Indemnités CEFP   | -50                      | -50                    | -50                    | -50                    |
| Indemnités Visites d'établissements   | -171                     | -190                   | -190                   | -180                   |

|  |               |               |               |               |
|--|---------------|---------------|---------------|---------------|
| Assurances sociales  | -518          | -524          | -539          | -567          |
| Autres frais de personnel  | -58           | -98           | -115          | -115          |
| Prestations de tiers   | -11           | -12           | -14           | -10           |
| <b>Total des frais de personnel</b>  | <b>-3'707</b> | <b>-3'747</b> | <b>-3'855</b> | <b>-3'993</b> |
| <b>3. Autres frais d'exploitation</b>  |               |               |               |               |
| Entretien et réparations   | -1            | -2            | -1            | -1            |
| Frais de véhicules et de transport   | -1            | -1            | -1            | -1            |
| Administration et informatique   | -65           | -85           | -55           | -40           |
| <b>Total des autres frais d'exploitation</b>                                   | <b>-68</b>    | <b>-88</b>    | <b>-57</b>    | <b>-42</b>    |
| <b>4. Compensations internes</b>   |               |               |               |               |
| Prestations «achetées» à la FMH par l'ISFM et vice-versa                       |               |               |               |               |
| a) Compensations internes selon le compte de charges                           |               |               |               |               |
| Service de traduction  | -103          | -102          | -109          | -95           |
| Division ICT   | -367          | -280          | -271          | -310          |
| Division Service juridique   | -288          | -320          | -370          | -330          |
| Division Données, démographie et qualité                                       | -87           | -100          | -120          | -80           |
| Autres   | -24           | -57           | -20           | -12           |
| Moins les prestations fournies à la FMH  | 48            | 66            | 61            | 0             |
|  | <b>-822</b>   | <b>-793</b>   | <b>-829</b>   | <b>-827</b>   |
| b) Compensations internes selon forfaits                                       |               |               |               |               |
| Location   | -121          | -118          | -120          | -118          |
| Matériel de bureau / Impression / Ports  | -66           | -67           | -67           | -66           |
| Téléphone / Comptabilité   | -173          | -173          | -173          | -173          |
| ICT  | -572          | -572          | -558          | -572          |
| Registre des médecins / Service Administration des membres                     | -100          | -100          | -100          | 0             |
|  | <b>-1'033</b> | <b>-1'030</b> | <b>-1'017</b> | <b>-929</b>   |
| <b>Total des compensations internes</b>  | <b>-1'855</b> | <b>-1'823</b> | <b>-1'846</b> | <b>-1'756</b> |
| <b>Total des charges</b>   | <b>-6'799</b> | <b>-7'038</b> | <b>-7'470</b> | <b>-7'793</b> |
| <b>Charges</b>   | <b>-6'799</b> | <b>-7'038</b> | <b>-7'470</b> | <b>-7'793</b> |
| <b>Produits</b>  | <b>5'547</b>  | <b>6'335</b>  | <b>6'603</b>  | <b>7'192</b>  |
| <b>Bénéfice (+) / Perte (-) d'exploitation</b>                                 | <b>-1'252</b> | <b>-703</b>   | <b>-867</b>   | <b>-602</b>   |
| Restitution de cotisations avant/après obtention du titre                      | 760           | 970           | 700           | 400           |
| Compensation pour restitutions   | -760          | -970          | -700          | -400          |
| <b>RESULTAT</b>  | <b>-1'252</b> | <b>-703</b>   | <b>-867</b>   | <b>-602</b>   |
| Budget 2018 provisoire / sous réserve d'approbation par la ChM en automne 2017 |               |               |               |               |

## L'ISFM veille à la formation de médecins compétents

L'Institut suisse pour la formation médicale postgraduée et continue (ISFM) accompagne les médecins tout au long de leur carrière professionnelle (après leur formation universitaire). Il veille à leur offrir une formation de haute qualité axée sur les besoins de la population. Depuis avril 2009, l'ISFM encadre la formation médicale postgraduée et continue sur mandat de la Confédération. Alors que l'objectif de la formation postgraduée est de les mener à un titre de spécialiste leur permettant d'exercer leur profession en toute responsabilité, la formation continue vise à actualiser les connaissances acquises durant la formation

pré- et postgraduée et à les adapter aux évolutions de la médecine.

Organe autonome et indépendant au sein de la FMH, l'ISFM rassemble l'ensemble des acteurs importants du secteur de la formation postgraduée et continue. Sa large représentativité et l'implication des institutions publiques participent de la transparence de l'Institut et soulignent sa crédibilité. En réunissant l'ensemble des compétences de réglementation et financières en une seule instance, l'ISFM garantit la mise en œuvre efficace des prescriptions de formation accréditées par la Confédération. Les activités de l'ISFM sont régies par la loi sur les professions médicales.



*La version courte du rapport de gestion de l'ISFM est publiée dans le Bulletin de médecin suisse N° 15/16 de 12 avril 2017.*

### Impressum

Editeur: Institut suisse pour la formation médicale postgraduée et continue (ISFM)  
Elfenstrasse 18  
3000 Berne 15  
[siwf@fmh.ch](mailto:siwf@fmh.ch), [www.siwf.ch](http://www.siwf.ch)

Conception et rédaction: Cornelia Steck, FMH

Infographie: Marc Siegenthaler

Traduction: Sylvain Faysse, Isabelle Bussard, FMH

Photos: Bruno Kesseli (page de couverture symposium MedEd), Annette Boutellier (p. 2/3) Adrian Moser (p. 10), Heidi Fuchs (p. 15)

ISSN: 1664-9540 (en ligne)